

# Infos collecte



## En cas de jour férié :

Jour de rattrapage de la collecte

### Jours fériés

### Communes concernées

Mardi 11 novembre 2014

Charroux, Genouillé, Lussac-les-Châteaux (collecte du mardi matin)	Lundi matin précédent
La Chapelle-Viviers, Goux, Lussac-les-Châteaux (collecte du mardi après-midi), Mazerolles, Sillars	Lundi après-midi précédent
Queaux, Moussac-sur-Vienne (rive gauche), Le Vigeant	Jeudi matin suivant
Chauvigny (1 passage/sem.), Lizant, Moussac-sur-Vienne (rive droite), Nérignac, Persac, St-Macoux, Voulême	Vendredi après-midi suivant

Jeudis 25 décembre 2014 et 1<sup>er</sup> janvier 2015

Availles-Limouzine	Mercredi matin précédent
La Bussière, La Puye	Lundi après-midi précédent
Plaisance, Saulgé	Mardi après-midi précédent
Chenevelles, Leigné-les-Bois, St-Romain-en-Charroux	Mercredi après-midi précédent
Bourg-Archambault, Civray (1 passage/sem), Lathus-St-Rémy, Montmorillon (1 passage/sem), Pindray, Usson-du-Poitou	Vendredi après-midi suivant

Lundi 6 avril 2015

Béthines, St-Germain, Villemort	Vendredi après-midi précédent
La Roche-Posay (1 passage/sem), Lésigny-sur-Creuse	Mardi matin suivant
St-Gaudent, St-Pierre-d'Exideuil, St-Saviol	Mardi après-midi suivant
L'Isle-Jourdain, Moulismes, St-Laurent-de-Jourdes	Mercredi matin suivant
Adriers, Angles-sur-l'Anglin, Mouterre-sur-Blourde, St-Pierre-de-Maillé, Vicq-sur-Gartempe	Vendredi après-midi suivant

Rappel : lorsque vous bénéficiez de 2 jours de collecte dans la semaine, la collecte prévue le jour férié est annulée et non rattrapée.

## Pour récupérer vos sacs en 2015 : une NOUVELLE carte de dotation annuelle est jointe avec votre redevance du 2<sup>nd</sup> semestre 2014

La distribution des sacs de collecte se fait **UNIQUEMENT** sur présentation de votre carte de dotation annuelle.

Pour obtenir vos sacs en 2015, vous devrez impérativement présenter votre carte 2015 en déchèteries ou à la mairie de votre commune.

### PAS DE CARTE, PAS DE SACS MAIS PAS DE PANIQUE !

Si vous avez égaré votre carte 2015 ou si vous êtes nouvel arrivant sur notre territoire, une nouvelle carte peut vous être établie :

- à la déchèterie sur présentation d'une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- au service redevance de l'Eco-Pôle de Sillars directement.

Pour toute demande de renseignement : 05.49.91.96.42

### Dotation de sacs par foyer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

Nombre de personnes au foyer	Noirs 30L ou 50L	Tri 50L
1 et 2 pers.	1 rouleau pour 3 mois	
3 pers.	1 rouleau pour 2 mois	
4 et 5 pers.	2 rouleaux pour 2 mois	
5 pers. et +	3 rouleaux pour 2 mois	



**SIMER - ECO-PÔLE**  
LA POUDRERIE  
86320 SILLARS  
Tél. : 05 49 91 96 42  
Fax : 05 49 91 85 12  
simer-ecopole@cg86.fr

Directeur de la publication : Yves BOULOUX,  
Président du SIMER  
Rédaction : SIMER  
Conception : Priscilla SAULE  
Réalisation : SIMER  
Crédits photos : Ministère de l'Agriculture,  
SIMER, Claire THOMAS, ADEME, Yann  
Deva (pour « Le Guide du BRP, Bois Raméal  
Fragmenté » de Bernard Mercier aux  
Editions Terre vivante. www.terrevivante.org)  
Illustrations : Serge FIEDOS, Compost'Age,  
Fabienne VAILLANT  
Bulletin imprimé à 38 000 exemplaires par  
Mégatop (86), sur du papier recyclé, avec des  
polices utilisant moins d'encre.

